

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

**SIXIEME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION
AFRICAINNE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE**

**ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
2 DECEMBRE 2015**

**ALLOCUTION DE BIENVENUE DE
M. EL GHASSIM WANE DIRECTEUR DU DEPARTEMENT PAIX ET SECURITE**

**Mesdames et Messieurs les membres de la Commission africaine de l'Énergie Nucléaire,
Mesdames et Messieurs,**

Au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, Dépositaire du Traité sur une Zone exempte d'Armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba), ainsi que du Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui, que des contraintes indépendantes de sa volonté ont empêché d'être par vous, j'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la sixième session ordinaire de la Commission africaine de l'Énergie nucléaire (AFCONE). L'organisation de cette rencontre met, encore une fois, en relief l'engagement de notre région en faveur de l'objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires - un monde dans lequel les sciences et la technologie nucléaires sont utilisées dans le seul but de promouvoir le développement humain et socio-économique.

Cette session est également une occasion importante pour continuer à travailler à l'opérationnalisation intégrale et effective de l'AFCONE. L'on ne soulignera jamais assez le rôle important imparti à l'AFCONE. Celui-ci ne se limite pas seulement à assurer le respect par les États Parties de leurs obligations en termes de non-prolifération nucléaire; il s'agit également de renforcer la coopération régionale et internationale pour promouvoir les applications pacifiques des sciences et de la technologie nucléaires en appui au développement socio-économique, en particulier dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'industrie et de l'énergie. Nous formons l'espoir que l'AFCONE fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'ensemble des États Parties puissent accéder à ces applications et en bénéficier.

Par ailleurs, AFCONE devrait également s'impliquer activement dans le dialogue et les efforts internationaux visant à renforcer le régime global de non-prolifération et travailler en tandem avec d'autres Zones exemptes d'armes nucléaires en vue d'un désarmement nucléaire total.

Je voudrais saisir cette occasion pour exhorter tous les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ou à adhérer au Traité de Pelindaba et à ses Protocoles, dans les meilleurs délais possibles, eu égard au statut de zone exempte d'armes nucléaires de la région africaine.

Mesdames et Messieurs,

Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba, en 2009, la Commission de l'Union africaine s'est employée à apporter tout l'appui nécessaire à l'AFCONE, afin de lui permettre d'assumer pleinement ses responsabilités telles que stipulées dans le Traité et le programme de travail adopté en 2012. À ce jour, la Commission de l'Union africaine, agissant en tant que Secrétariat par intérim, a appuyé l'organisation de trois Conférences d'États Parties et de cinq sessions ordinaires de l'AFCONE. Ces fora ont permis de discuter, d'élaborer et d'adopter des documents opérationnels clés pour faire avancer la mise en œuvre du Traité de Pelindaba.

La Commission, agissant au nom de l'AFCONE, a également travaillé en étroite collaboration avec le pays hôte, l'Afrique du Sud, pour finaliser l'Accord de siège pour l'AFCONE et son Secrétariat. Nous sommes très heureux d'annoncer que l'Accord de siège a été signé par la Présidente de la Commission et la Ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud lors d'une cérémonie tenue à Addis Abéba, le 4 novembre 2015.

Si des progrès louables ont été accomplis, nous nous devons, cependant, de reconnaître que beaucoup reste à faire pour assurer la mise en œuvre effective du programme de travail de l'AFCONE, y compris à travers la mise à disposition des services de secrétariat et du personnel nécessaires. À cette fin, nous exhortons l'AFCONE à interagir activement avec les États Parties pour qu'ils apportent l'appui financier nécessaire, afin de permettre à cette institution de s'acquitter de son mandat de manière efficace et durable. La Commission présentera, lors de la prochaine session de l'AFCONE, une mise à jour plus détaillée sur les progrès accomplis à ce jour, ainsi que des propositions sur la voie à suivre.

Mesdames et Messieurs,

En conclusion, je voudrais vous souhaiter, une fois encore, la bienvenue au siège de l'Union africaine et vous assurer que la Commission continuera à apporter à l'AFCONE l'appui opérationnel et les services de secrétariat requis jusqu'à ce que le Secrétariat soit pleinement opérationnel et prêt à assumer cette importante tâche.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite plein succès dans vos délibérations réussies.